CHRONIQUE RÉGIONALE

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Le paiement des frontaliers

Le « Journal officiel » du 12 mai publie un arrêté relatif aux salariés venant de Belgique travailler en France et rentrant en Belgique une ou plusieurs fois par semaine.

Il résulte de cet arrêté qu'à partir du 1er juin 1943, les salariés rentrant quotidiennement en Belgique ne pourront plus être rémunérés en francs français ; ou bien ils recevront des francs belges (billets de banque ou monnaies) qu'ils seront tenus d'exporter en Belgique, dans les huit jours de la paye, sur remise à la douane d'un bulletin spécial ; ou bien leurs employeurs verseront leurs émoluments à l'Office des changes, à charge pour celui-ci, d'en transférer le montant en Belgique.

Si le total de la rémunération mensuelle du salarié belge est supérieur à 5.000 fr. français, l'excédent ne pourra, en tout état de cause, être payé en francs belges, mais sera obligatoirement transféré par les soins de l'Office des changes.

Les dispositions ci-dessus seront applicables à la rémunération des salariés qui ne rentrent pas quotidiennement en Belgique.

Toutefois, ces salariés pourront recevoir en francs français la partie de leurs salaires destinée à assurer leur existence en France sans que cette fraction du salaire puisse excéder 40 % du montant net payé. Il leur sera interdit d'exporter en Belgique cette fraction de salaire ainsi réglée en francs français.

Les employeurs se procureront des francs belges et des bulletins de paye spéciaux, en s'adressant à la Banque de France, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur banquier habituel. Les états de paye remis à titre de justification de ces demandes devront comporter la signature de l'employeur, les noms des salariés et le numéro de leur carte de frontalier, le salaire en francs français et le montant des francs belges demandés.

Le bulletin de paye spécial indique le nom du salarié et le numéro de sa carte d'identité de frontalier, la date et le montant du règlement effectué en francs belges, ainsi que, le cas échéant, le montant (non exportable) de la fraction de salaire payée en francs français. Il est revêtu du cachet de l'employeur.

Les employeurs ou les salariés qui ne se conformeraient pas aux dispositions de l'arrêté seraient passibles des pénalités (amende et de prison prévues par la réglementation du contrôle des changes et des exportations de capitaux.

La suppression des épreuves orales aux examens officiels (baccalauréat et droit)

Par décret paru au « Journal officiel » du 15 mai, les épreuves orales d'histoire et de géographie du baccalauréat sont remplacées, pour chaque série, par une épreuve écrite de l'une sur l'autre de ces matières. Cette épreuve, d'une durée de 45 minutes, portera sur une question de cours. Trois questions sont proposées au choix du candidat. (Coefficient 1 1/2).

— Pour la capacité en droit, les épreuves orales sont supprimées et remplacées par des questions écrites se rapportant aux questions de cours sur des matières autres que le droit civil. Durée de l'épreuve : 2 h.

— Pour la licence en droit, même mesure pour les trois années, sauf en ce qui concerne les candidats ajournés précédemment à l'une des deux parties de l'examen oral de la 3e année. Durée de l'épreuve écrite de remplacement : 4 h.

Jury des études musicales du Nord de la France

Cette organisation, qui tient ses séances 302, rue Solférino, à Lille, a obtenu des résultats suivants lors de l'audition du mercredi 19 :

Clarinette (2me div.) 1re ment. : Nicole Vasse (Sagesse d'Haubourdin). — 1re div., 1re dist. : Elise Landru, André Legrux, Michel Lenglos, Clarisse Hopital (Mme Sellier-Lobet, de Lens). — 2me dist. : Françoise Molinari, Marie-Thérèse Selame, Paule Flamon, Françoise Bracq (id.). — 3me dist. : Thérèse Colette, Christiane Merlen, Denise Voisin (id.).

Primaire (2me div.) 1re ment. unanimité : Yolande Baert (Mme Sellier-Lobet). — 1re ment. : Marie-Jeanne Dubois, Marie-Antoinette Delaffre (Sagesse Haubourdin). — 3me ment. : Ginette Devassine, Léone Towlson, Odette Viellard (Mme Alloy, de Calais). — 1re div., 3me dist. : Ghislaine Garet, Marcelle Godin (Mme Alloy).

Secondaire (2me div.) 2me ment. : Cécile Sellier. — 3me ment. : Denise Charlet (Mme Sellier-Lobet, de Lens). — 1re div., 2me dist. : Thérèse Vanneste, Josette Raoult (Sagesse d'Haubourdin).

Violoncelle. — Secondaire, 2me div., 1re ment. : Yvette Thirion (Mme Sellier-Lobet).

NORD

UNE JEUNE FILLE TOMBE DANS LE CANAL, A SAINT-POL-SUR-MER, ET SE NOIE

Jeanne Desnève, 27 ans, couturière à Grande-Synthe, 60, route de Fort-Mardyck, est tombée accidentellement dans le canal, à Saint-Pol-sur-Mer, et a été noyée.

CARNET

NAISSANCE

— Monsieur et Madame Paul Pattyn-Piquet ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille Lucette.

Halluin, le 18 mai 1943.

182, rue de Lille. 946264

MARIAGE

— Monsieur et Madame Léon Vermier-Blanié ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Monique avec M. Eugène Constant.

— Monsieur Eugène Constant-Val, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Eugène Constant-Val ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Eugène, avec Mademoiselle Monique Vernier.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans l'intimité en l'église de Mirepoix, le 25 mars 1943.

61, rue Lauriston, Paris-16e.

Villa Marguerite, Nay (Basses-Pyr.).

— Les peintres —

Paul, Robert et Mad. BEAT exposent jusqu'au 31 mai, leurs œuvres à la Galerie Monsallut, à Lille, 63, rue Esquermoise.

TRIBUNAUX

Une condamnation à mort par la section spéciale de la cour d'appel de Douai

La section spéciale de la Cour d'appel de Douai a condamné jeudi matin, à la peine de mort, Roger Crépinge, 21 ans, chaudronnier à Iwuy.

Celui-ci avait le 20 août dernier, mortellement blessé à coups de revolver, le secrétaire de mairie de Thun-Léveque, M. Charles Leence, 40 ans, qui avait voulu s'opposer au vol des cartes d'alimentation de la commune dont quatre bandits voulaient s'emparer.

On rapproche, en outre, à Crépinge, son activité communiste et une série d'attentats terroristes commis dans le Douaisis.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 20 mai 1943
Présidence de M. Toulza

Usage frauduleux. — Condamné par défaut, pour livraison de denrées contrairement aux tickets, à 2 mois de prison et 2.000 fr. d'amende, Georges Lagache, marchand de lin à Wervicq-Sud, vol, sur opposition, supprimer la peine de prison, l'amende de 2.000 fr. restant seule maintenue.

Recel. — Prévenues de recel de métaux et bobines de laine volées : Gabrille Davordre, 26, rue de Roubaix, à Tourcoing, et Agnès Midavaine, rue Nationale, cour Vienne, 6, à Tourcoing, sont condamnées respectivement à 1 mois et 10 jours de prison avec sursis.

LES ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES

Le film de cette semaine commence par le match de boxe Tenet-Diouf ; des vues de l'exposition d'art à Copenhague, une présentation de mode à Stockholm et un voyage du navire-école espagnol à Ténériffe. Puis c'est le centenaire du chemin de fer français. Le spectateur, cette fois, n'accomplit pas un voyage dans l'espace, mais dans le temps, ce qui lui permet de comparer la modeste locomotive à charbon avec la magnifique 4.000 chevaux électrique.

— *Cinq jours avec le Maréchal.* — La vitalité du Chef de l'Etat ne se ralentit pas, et il n'est pas de circonstances qui ne soient l'occasion pour lui d'exhorter les Français à comprendre toute la portée et l'importance de la Révolution nationale. Les cinq jours de la vie du Maréchal, à Vichy, témoignent de son activité et de sa volonté de redresser la France.

— *La fête de Jeanne d'Arc* a été l'occasion de touchantes manifestations, notamment à Marseille et à Annecy, où l'effigie de la sainte de la patrie a été solennellement inaugurée.

— Les besoins allemands en chevaux et mulets, donnent une grosse importance au centre l'élevage de Carinthie. On assiste aux travaux audacieux exigeant du périlleux de dressage des mulets, pour le port des armes et munitions.

— *La lutte contre le bolchevisme* provoque dans tous les pays une levée de volontaires. Cette fois, c'est de Hollande que part un important contingent.

— Si dans le secteur central du *front de l'Est* les combats sont ralentis, cela ne veut pas dire que l'aviation soit au repos, et l'on peut assister à une attaque nocturne de l'aviation soviétique contre un pauvre village situé à proximité des lignes. Les soldats allemands interviennent-ils pour arrêter le ravage des bombes incendiaires et aider les habitants à sauver leurs bardes.

— De son côté, l'aviation allemande fait preuve d'une grande activité dans la région de Novorossisk, livrant des combats défensifs contre les chars soviétiques. L'attaque est menée énergiquement : les descentes en piqué pour le lâchage des bombes se révèlent efficaces.

LA VIE SPORTIVE

ATHLÉTISME

Les championnats du Nord de l'U.G.S.E.L.

Le parc Jean-Dubrulle a accueilli jeudi les 250 athlètes (8 établissements) finalistes du championnat du Nord des Collèges libres.

M. le chanoine Fabre, supérieur du Collège de Roubaix et M. le chanoine Flajollet, supérieur du Collège de Marcq suivirent cette réunion.

M. Picavet représentait le commissariat à l'éducation générale.

Voici les résultats :

SENIORS. — 100 m. : 1er Charlet (Marcq). — 800 m. : 1er Hebbinckuys (N.-des-V.). — 1.500 m. : 1er Bert (Catho). — 4×100 m. : 1er Catho.

JUNIORS. — 110 m. haies : 1er Ghys (J.A.L.); 2me Dalle (Marcq). — 200 m. haies : 1er Fihey (N.-des-V.). — 200 m. : 1er Debaene (J.A.L.). — 100 m. : 1er Combeau (St-Pierre). — 400 m. : 1er Revillon-Vaillant (J.A.L.). — 800 m. : 1er Revillon (Marcq). 2e : 1mn. — 1.500 m. : 1er Ghequiere (St-Pierre); 2me : Diligent (N.-des-V.). — 4×100 m. : 1er J.A.L.). — Longueur : 1er Ghys (J.A.L.) — Hauteur : 1er Dodin (N.-des-V.). — Disque : 1er Debaene (J.A.L.). — Javelot : 1er Fihey (N.-des-V.); 2me Revillon (Marcq). — Poids : 1er Legas (Marcq); 2me Fihey (N.-des-V.). — Perche : 1er Dalle (Marcq).

CADETS. — 83 m. haies : 1er Corbineau (Saint-Pierre); 2me Toulemonde (N.-des-V.). — 200 m. haies : 1er Greasier (Marcq). — 800 m. : 1er Rousseau (St-Pierre); 2me Delième (Marcq). — 1.000 m. : 1er Delannoy (S.-C. Tg); 2me Deprat. — 4×60 m. : 1er J.A.L. et St-Pierre, ex-æquo; 3me Marcq. — Longueur : 1er Planckaert (Marcq); 2me Catteau (Marcq). — Hauteur : 1er Haustraete (Marcq); 2me Toulemonde (N.-des-V.). — Disque : 1er Bouchez (Douai). — Javelot : 1er Louf (Marcq). 2me Leman (N.-des-V.). — Poids : 1er Mariols (J.A.L.); 2me Deprat (N.-d.-V.).

Le classement général :

JUNIORS. — 1er Jeanned'Arc de Lille, 38 points; 2me Saint-Pierre de Lille, 35 pts; 3me Marcq, 33 pts; 4me N.-D. des Victoires 24 pts.

CADETS. — 1er Marcq, 47 points; 2me Saint-Pierre, 22 pts; 3me N.-D. des Victoires, 16 pts; 4me Jeanne-d'Arc 14 pts.

Les championnats des series minimes et benjamins auront lieu le jeudi 27 mai au parc des Sports à Roubaix, à 14 h.

LE « DIPLOME » D'OFFICIEL. — Pour les « candidats officiels » du Comité des Flandres d'athlétisme, réunion dimanche 23, à 9 h., au stade Donat-Agache, à Marquette (tram Lille-Marquette, arrêt : l'Abbaye).

JEU DE FLÉCHETTES

ROUBAIX. — Dimanche 23, à 18 h., chez Delobelle, 134, rue de l'Alma, 21/41, H. Mouveaux - M. Legros. 156d

— Samedi 22, Roger Blanchard cont. Louis le jardinier. Au pas à 4 h., chez

ROUBAIX. — Dimanche 23, à 18 h., chez Delobelle, 134, rue de l'Alma, 21/41, H. Mouveaux - M. Legros. 156d

— Samedi 22, Roger Blanchard cont. Louis le jardinier. Au pas à 4 h., chez H. Debaere, 38, rue Dagueuseau. 71d

— Dimanche 23, chez M. Lecompte, 53, Bd de Mulhouse, partie : Moise Lecompte contre Henri Jansens. Au pas à 17 heures.

— A la Plne Plume, 21, rue E.Vaillant, samedi 22, partie de fléchettes entre Mon Oncle Eugène et A. Kindt. 41/81. Au pas à 18 heures. 187d

— Dim. 23, Café de Versailles, 16, rue J.-Guesde, partie entre Jules 13 et Deleuze. Au pas à 16 heures 062d

— Au Chien Noir, 25, rue de Condé, dim. 23, partie en 31/61 entre César l'Bedjeux et J. Chlam. Au pas à 17 h.

ROUBAIX. — Au Canarien, 87, rue Fontenoy, sam. 22, à 16 h., G. Raymond contre le P. Edmond, en 21/41.

— Dim. 23, ch. Vanoete, rue France, à 14 h. 30, Rgo et Pichon en 31/61 ; à 17 h., Deemet et Philippo Ballon 31/61.

— Ches Jules, 93, rue Blanchemaille, sam. à 17 h., Robert et Florent 21/41 ; Dim. à 11 h., Henri et Delobelle 21/41; Lundi 6 h. 30, P. Henri et Léon 21/41.

— Samedi 22, ches Marcel, 120, rue Ma Campagne, partie entre Paul de l'Abattoir et Marcel. Au pas à 6 h. 27d

— Dimanche 23, ches Deroubaix, qual de Calais, 31/61. Grand Marcel et Petit Henri. 182ddd

WATTRELOS. — Dim. 23, ches Lucien, 259, rue J.-Guesde (term. tram E) partie en 21/61 entre R. le Facteur et Petit Fernand. Au pas à 10 h. 127d

LEERS. — Samedi 22, partie Albert contre Jules, 41/81. Au pas à 17 h., ches Delgutte, 42, rue J.-Leroy 80d

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Sam 22, à 18 h., ches Cl. Lerouge, 69, rue Ommelet, partie Eugène et François en 11 de 21. 40d

— Dimanche 23, à 17 h., ches Louis Lecomte, 103, rue du Pile, partie de 11/21. Lecomte-La pipe cont. Acquart « L'paveu » et Camille Lefèvre. 204d

JEU DE BOULES

ROUBAIX. - Dim. à 15 h., ches Maquelier, 149, rue Ommelet, partie Louis Petit du Bras d'Acier contre Florent.

WATTRELOS. — Au Bon Traiteur, samedi à 15 h., attaque d'une partie : Louis Betis contre Oscar Lefebvre, 8d

SAMEDI 22 MAI :

Police-secours : service médical de nuit: téléph. 450.

Mort de M. le docteur Naert

Vendredi matin, est décédé à l'âge de 82 ans, en son domicile, 152, rue Nationale, M. le docteur Jacques Naert ancien conseiller général du Nord et ancien conseiller municipal.

M. le docteur Naert fut, durant de longues années, le bras droit de M. Gustave Dron, tant à la Sauvegarde des nourrissons, qu'au dispensaire d'hygiène sociale et à l'hôpital où il apportait ses soins aux enfants et aux malades.

En 1930, à la mort de M. Dron il fut candidat de l'Union des gauches aux élections complémentaires.

Elu au scrutin de ballottage, il était disposé à jouer un rôle politique, mais, un incident — survenu au cours de l'élection de M. Inghels, comme qui il fut candidat au poste de maire — l'avait quelque peu détourné de ses vues premières.

Il fut néanmoins candidat, en 1931, au Conseil général, dans le canton nord-est. Il fut élu mais ne participa guère aux travaux des assemblées politiques dont il fit partie durant quelques années.

Nous présentons à Mme Naert et à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Les concours publics au Conservatoire

Les concours publics de fin d'année débuteront au Conservatoire, le dimanche 6 juin. Contrairement à ce qui se passait les années précédentes, les épreuves d'instruments seront publiques pour tous les élèves, à quelque degré qu'ils appartiennent ; il n'y aura donc plus de concours à huis clos pour la seconde division.

Voici l'ordre des séances publiques : dimanche 6 juin, à 9 h. : classes de flûte, de hautbois et de saxophone ; à 14 h., classes de clarinette ; à 15 h. 30, classes de cor, de trompette, de cornet et de trombone. Jeudi 10 juin, à 9 h., classes préparatoire de piano ; à 14 h., classes élémentaire et moyenne de piano. Vendredi 18 juin, à 15 h., classes de chant. Dimanche 20 juin, à 9 h. 30, classes de contrebasse à cordes et de violoncelle ; à 14 h., classes de violon et de harpe. Dimanche 27 juin, à 14 h., classes de piano, cours supérieur et excellence.

Le public est admis à suivre ces concours, mais il lui est expressément défendu d'applaudir les concurrents.

A la Maison du prisonnier

Aux prisonniers rapatriés de la Croix-Rouge. — Réunion dimanche 23 mai, au café Demeulemeester, 137, rue de la Croix-Rouge. Tous les prisonniers du quartier y sont cordialement invités. Paiement de la prime de 200 fr. aux derniers rentrés.

A ceux du quartier du Flocon. — Réunion dimanche 23 mai, à 10 h., au siège, 62, rue du Flocon. Tous les prisonniers du quartier y sont cordialement invités. Paiement de la prime de 200 fr. aux derniers rentrés.

Centre d'entraide des prisonniers libérés du Blanc-Seau. — Continuant leur généreuse action sociale et fidèles à leurs promesses, les prisonniers rapatriés du Blanc-Seau ont décidé d'offrir à l'occasion de la communion solennelle des enfants de veuves de guerre et de prisonniers encore en captivité, ainsi que des enfants des rapatriés, un modeste cadeau qui sera remis par leurs soins immédiatement. Cependant, au cas où l'une de ces familles habitant le Blanc-Seau n'aurait pas reçu la visite d'un délégué, celui-ci est prié de se présenter le dimanche 23 mai, de 10 à 11 h., à la permanence, square du Général-Leman.

Un stage d'entraîneurs et une belle réunion de natation à Tourcoing

Le Comité des Flandres de natation ne reste pas inactif et, voulant donner au sport si complet de la natation une diffusion toujours plus grande, il organisera pour samedi et dimanche un stage d'entraîneurs, sous l'égide du comité de direction de la Fédération.

Tourcoing était tout désigné, il a désigné pour pareille manifestation, et samedi, à 9 h. 30, à l'Institut Colbert, aura lieu l'inauguration du stage, sous la présidence de M. Drigny, président de la Fédération, et de M. Marcieaux, maire de Tourcoing.

Tous les moyens de propagande en faveur de la natation doivent être mis en œuvre, et c'est pour cela que samedi, à 17 h., en la salle du Central-Ciné, rue Nationale, seront projetés d'intéressants documentaires traitant de la natation. L'entrée sera gratuite.

Enfin, dimanche, à 15 h., au stade nautique de la rue du Printemps, une réunion sera donnée. De très intéressantes courses réuniront les meilleurs nageurs et nageuses régionaux précéderont un match de water-polo qui opposera l'équipe des Flandres (Iliers E.N.T.) à son rival (août l'équipe réserve championne du Nord). Dans un dessein de propagande, prix d'entrée unique : 5 fr.

Les conférenciers de ce stage seront : MM. Beulique, entraîneur national de water-polo ; Foulon, vice-président de la F.F.N. ; Hermant et Poussard, entraîneurs nationaux.

Voici d'ailleurs le programme complet de ces deux journées :

Samedi 22, à 9 h. 30, Institut Colbert, rue de Gand, conférence sur l'administration fédérale et régionale ; natation élémentaire ; à 14 h. 30, Institut Colbert, initiation sportive et préparation sportive, puis natation, gymnastique ; à 17 h., films ; à 19 h. 15, à la piscine, démonstration de natation élémentaire et water-polo.

Dimanche, à 9 h. 30, Institut Colbert, rue de Gand, conférence sur les plongeons et le water-polo ; à 10 h., sur le contrôle physiologique, l'équipement, l'hygiène, l'éducation physique du nageur ; à 14 h. 30, réunion rue du Printemps, courses, water-polo et exhibition de plongeons par Poussard, champion de France.

Bourse de Paris

du 20 mai 1943

Banque de France, 28.000. — Banque de Paris, 2175. — Crédit Commercial, 2505. — Crédit Foncier, 7100. — Crédit Lyonnais, 3725. — Crédit du Nord, 750. — Suez actions, 48.000. — Métro, 2760. — Nord, 2250. — Eaux (Cie Générale), 3450. — Distribution, 3110. — Générale Electr., 3700. — Electricité Gaz Nord, 990. — Electrique du Nord, 880. — Energie Indust., 4250. — Gillet-Thaon, 390. — Le Blan, 1650. — Pérenchies, 2710. — Saint frères, 1695. — La Soie, 2300. — Tapis et Couvertures, 1850. — Aciéries Longwy, 1150. — Aciéries du Nord, 723. — Ateliers Nord-France, 1511. — Chantiers Saint-Nazaire, 3095. — Pives-Lille, 2170. — Forges Nord-Est, 1800. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.585. — Louvroil-Montbard, 1130. — Schneider, 5300. — Senelle-Maubeuge, 2115. — Tréfileries Havre, 2130. — Béthune, 4150. — Houillères Montrambl, 3605. — Aniche, 5755. — Anzin, 2260. — Blanzy, 5890. — Carvin, 3545. — Courrières, 1350. — Dourges, 3180. — Lens, 1655. — Marles, 1900. — Ostricourt, 6305. — Vicoigne, 3075. — Mokta, 16.210. — Nickel, 3350. — Ouenza, 7170. — Française Pétroles, 1850. — Lille-Bonnière prior., 1110. — Gafsa, 3180. — Air Liquide, 3110. — Usine, 3250. — Engrais Auby, 480. — Olivet-Imeux, 4640. — Kuhlmann, 2425. — Péchiney, 5175. — Rhône-Poulenc, 3900. — Saint-Gobain, 7500. — Viscose Française, 6455. — Olida, 13.400. — Potin, 1015. — Ciments Origny, 25.900. — Pollet, 4030. — Terres Rouges, 1405. — Colonies (Cie Gle), 1730.

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 96.30. — 3 % amort., 96.20. — 4 % 1918, 102.75. — 5 % 1920, 146.10. — 4 ½ % 1932 A, 104. — 3 % 1942, 96.20. — 3 ½ % 1942, 96.70. — Caisse Autonome 1938, 122.70. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1205. — Bons Trésor 4 % 1935, 1093. — Caisse Autonome Tabacs, 1026. — Crédit National 1919, 645 ; 1930, 362 ; 1941, 2113 ; 1942, 1075.

Les commandes de charbon

SECTEUR n° 7, au bureau du *Consortium charbonnier*, 3, rue Carnot :

Lundi 24 : rues de la Malcense (23 à 286 et 37 à 365) et cours, de Mouscou, Prairie (1 à 63 et 2 à 16) et cours, Décosse, Arcole, Cromstad, Riga, Saint-Pétersbourg, Milan, Tonkin.

Mardi 25 : rues de Gand (66 à 202 et 33 à 310) et cours, Auber et cours, Romini, Dupuyren et cours, Carvin.

Mercredi 26 : rues du Vélodrome et cours, Rivoli, Arago, Isly, Pénelon, Cloche, Cassel, Péronne, Archimède.

Jeudi 27 : rues Ingres, Cymbale, plate des Phalempins, contour Notre-Dame-de-Lourdes, rues Turgot, La Fontaine, Montaigne.

Vendredi 28 : rues de la Tour-d'Auvergne, Madrid, Arnières, Descartes, Kellermian, Basse (4 à 94) et cours, Révolte, Souvenir, Madagascar (30 à la fin et 31 à la fin), Athènes, Jean-Bart, Saint-Blaise et cours, Mouchard (43 à la fin et 44 à la fin), Chapital, Roses.

Samedi 29 : rues de la Baille, Saint-Louis, Jenner, Dupleix, Phalempins, Duguesclin, Dampierre.

Lundi 31 : rues de Mâcon, Maréchers, Pont-Rompu, J.-Guesde, Beaumarchais, ch. F.-Forest (30 à la fin et impaires), rues de Dijon, Vichy, Fr.-de-Pressensé, Racine.

SECTEUR n° 9, au bureau du *Consortium charbonnier*, 2, rue Carnot :

Mardi 25 : rues du Clinquet (56 à 328 et 51 à 365), Anzin, Chevreul, carr. Mesnil, rues du Bois, Pives, Masebrouck.

Mercredi 26 : rues Abbé-Lemire, Enghien, Lavart, Bailleul, Anor, Bondues, Constantinople, Baval, Béthune, ch. Watt.

Jeudi 27 : rues du Clinquet (330 à la fin et 367 à la fin), place J.-J.-Rousseau, rues Blaise-Pascal, Voltaire, J.-Macé, Beau-Séjour, Linselles, Rotterdam, Amsterdam, Harlem, Maestrich.

SECTEUR n° 12 au *square Leman*, Blanc-Seau :

Mercredi 26 : rues du Blanc-Seau (133 à la fin et 110 à la fin), Canal, Emile-Zola, Viaduc, Frères-Brussel, Iéna, Acacias, Esling, Vauban, imp. de la Solidarité.

Jeudi 27 : rues des Lilas, Soudan, Watteau, Labyrinthe, Palmiers, Loridan, Edison, avenue Désiré-Six, rues E.-Savrage, Congo, St-Quentin, Médéres, avenue Gramme, rue Santos-Dumont, quai des Canonniers.

Vendredi 28 : rues de Wasquehal, du Rieux, Dr-Dripont, Denfert-Rochereau, Passerelle, Charcot, Cl.-Bernard, Gén.-Sarrail, Béranger, Déréma-aucourt.

Samedi 29 : rues de Mouveaux, Croix, Constantine, Presbytère, Mackellerie, Vitus, Solférino.

Lundi 31 : rues de Molière, Watteries, Lhomond, Cuvier, Bateliers, Gounod, Diderot, quai du Fresnoy, rues Faucon, Fresnoy, Kléber, Bassin Bleuets, boulevard Descat, quai des Mariniers.

Le paiement des soupes populaires

Les personnes en possession de cartes de soupe populaire munies de tickets réglementaires dont l'effet expire le 28 mai (c'est-à-dire avec la 123me semaine de ladite carte), devront se présenter dans l'ordre ci-après pour effectuer le versement de 15 francs afférent à la quinzaine du 31 mai au 12 juin :

Le lundi 24, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue du Dragon, 33 bis, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues du Beau-Séjour, 2, de la Blanche-Porte, 4 ; du Bois, 83 ; du Dragon, 33 bis ; de la Fin-du-Monde, 1 ; et du Flocon, 62 ; le mardi 25, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'école de filles de la rue Houchard, 101 (entrée rue de la Baille), les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Saint-Blaise, 20 ; de la Liette, 206 ; Houchard, 101 ; Varsovie, 130 ; Montaigne, 16, et du Pont-de-Neuville, 132 ; le *mercredi* 26, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'école de filles de la rue des Villes, 10, les cartes ayant comme centre de distribution les écoles des rues des Villas, 10, et du Blanc-Seau, 27 ; le *mercredi* 26, de 14 h. 30 à 17 h., à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin, 229, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Albert-Thomas et de la Croix-Rouge ; le *mercredi* 26, de 9 h. à 11 h. 30 et de 16 h. 15 à 17 h., à la mairie annexe, les cartes ayant comme centre de distribution les écoles des rues du Calvaire, 83 ; du Commandant-Desmarais, 20 ; du Pont-Neuf, 17 ; de l'Epidème, 21, et du boulevard de l'Egalité, 36.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la contribution de 15 francs sus-indiquée. Le présent avis ne concerne pas les personnes bénéficiant de rations gratuites.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — M. Jean Dillies, maréchal ferrant, 107, rue Jean-Jaurès, a porté plainte pour vol de sa bicyclette, commis mercredi, vers 17 h., dans le couloir d'un immeuble situé à Lille, 17, rue de Courtrai.

BOUDLOUIRE MAGENTA. — Récolte du 16 : éq. Tjobbel bat éq. Vernelst par 10 à 7 ; éq. Poullile bat éq. James par 10 à 6. Le 23 mai, à 13 h., éq. Tjobbel contre éq. James ; à 17 h., éq. Verhelst contre éq. Poullile.

SOUTAGE ET REBELLION. — Au cours de la nuit dernière, des agents en patrouille chaussée Fernand-Forest rencontrèrent deux cyclistes, dont les machines étaient dépourvues d'éclairage. Sur une observation des agents, l'un des deux cyclistes, M. Albert Cateau, cultivateur, 465, rue de Gand, répondit par des outrages. De plus, sa femme refusa d'exhiber sa carte d'identité et finalement montra un permis de conduire établi au nom de Mme Raymonde Tiberghien, 19, rue Voltaire, à Wasquehal. Invités à suivre les agents au poste central, les deux cyclistes refusèrent, prétextant qu'ils se trouvaient à proximité de leur habitation dans laquelle ils entrèrent. Ils seront poursuivis tous deux pour rébellion et outrage, pour défaut d'éclairage, pour défaut de plaque d'identité métallique et pour circulation après l'heure de la retraite.

ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. — Le pèlerinage traditionnel au sanctuaire de Notre-Dame de la Marlière aura lieu le dimanche 23 : messe de communion à 7 h. 30 dite à l'intention des absents. Les anciens élèves sont particulièrement invités à y assister avec leurs familles.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Secours exceptionnels aux habitants privés de ressources. — Paiement au Bureau de bienfaisance lundi 24, de 8 h. 30 à 9 h. 30, nos impairs ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, nos pairs. Les retardataires ne pourront recevoir leur allocation.

Quel amusement, c'est épatant. Petits et grands se divertissent au GRAND CAFÉ c'est un délice
SAMEDI et DIMANCHE
LES GABY-VERLOR

MOUVAUX

La grande kermesse du Comité d'entr'aide

Le comité d'organisation travaille fébrilement à la préparation de la grande kermesse qui se déroulera au parc municipal des sports, rue de Lille, les 13 et 14 juin. Le programme très éclectique comprend de nombreuses attractions aussi agréables que variées. Déjà beaucoup retiennent cette date, qui leur permettra, en assistant à la fête, de venir en aide aux prisonniers mouvallois. Le prix d'entrée du terrain, fixé à 2 fr., sera perçu à la porte du stade.

LE POIDS DU PAIN. — Mme Denys, née Pulchérie Vandeputte, 71, rue de l'Hospice, achète son pain chez M. Veryepe, boulanger, rue de Tourcoing, 7. Hier, après avoir acheté deux pains, elle les pesa et constata qu'il manquait 35 grammes à chaque boulet.

Elle a déposé une plainte à la police.

BONS DE PETROLE. — Distribution à la mairie, salle du rez-de-chaussée, samedi 22, de 9 à 11 h. 30, se munir de la carte de charbon.

MARCQ-EN-BARŒUL

Quatre cent dix enfants ont été confirmés en l'église Saint-Vincent par S. Em. le cardinal Liénart

Jeudi matin, en l'église Saint-Vincent, S. Em. le cardinal Liénart a conféré le sacrement de Confirmation à 410 enfants appartenant aux paroisses de Saint-Vincent, Notre-Dame-des-Victoires, Sacré-Cœur, Bondues, Mouveaux, ainsi qu'à l'institution du Sacré-Cœur.

S. E. et M. le vicaire général Bouchendomme, qui l'accompagnait, furent reçus au presbytère par M. le chanoine Chantry, doyen.

Avant d'être confirmés par le cardinal, les enfants furent questionnés par M. le vicaire général.

Les chants de cette belle cérémonie furent interprétés par la chorale des jeunes filles, sous la direction de M. Manche.

La remise des tickets d'alimentation

SECTEUR 1 : lundi 24, de 9 h. à 11 h. 45 : rues Alliés, Bondues, Bouvreuil, Barrois, Chasselas, Chuffart, Château-Rouge, P.-Becquet ; de 14 h. à 16 h. 45 : rues Chrysanthèmes A.-Coisne, carrière Dal, Quesne, Faidherbe, E.-Derain, Ecluse, Fech, Fouquet-Lelong ; de 14 h. à 16 h. 45 — — Lelong.

Mardi 25, de 9 h. à 11 h. 45 : rues Ducroquet, Ghesles, Glycines, Hospice, Lilas, Hautes-Loges (Halage, Grande-Place); de 14 h. à 16 h. 45 : rues Lazare, Menin, Lille, Blanderie.

Mercredi 26, de 9 h. à 11 h. 45 : rues Molinel, Orchies, Ch.-Poiré, Meuniers, Quai, Verdun, pavé Stratégique, Vieux-Four ; de 14 h. à 16 h. 45 : rue de Tourcoing.

Jeudi 27, de 9 h. à 11 h. 45 : récupérations par suite d'abattage de porc ou tickets perdus ; consommateurs touchant le pain producteur ; suppléments aux malades et aux futures mamans et leur famille.

Les retardataires ne seront servis que le mercredi 2 juin, à la mairie.

DISTRIBUTION DE COUPONS SUPPLÉMENTAIRES DE CHARBON : DU JUIN, pour les enfants n'ayant pas atteint 2 ans au 31 mai 1943 et pour les familles nombreuses de 10 personnes et plus, du 24 au 26 mai, à 12 h. 30, se munir du livret de famille, des cartes de charbon et d'allumentation.

LE BIEN D'AUTRUI. — Mlle Jeusement, 44 ans, métallurgiste, 134, rue du Dépôt, a été arrêté pour vol. Une perquisition effectuée à son domicile y a fait découvrir une couverture, une lanière, 2m, 2 tricots, 1 Bouchard, 101 ; Varsovie, 130 ; Montaigne, 16, et du Pont-de-Neuville, 132 ; le *mercredi* 26, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à l'école de filles de la rue des Villes, 10, les cartes ayant comme centre de distribution les écoles des rues des Villas, 10, et du Blanc-Seau, 27 ; le *mercredi* 26, de 14 h. 30 à 17 h., à l'école de garçons de la rue Achille-Testelin, 229, les cartes ayant comme centres de distribution les écoles des rues Albert-Thomas et de la Croix-Rouge ; le *mercredi* 26, de 9 h. à 11 h. 30 et de 16 h. 15 à 17 h., à la mairie annexe, les cartes ayant comme centre de distribution les écoles des rues du Calvaire, 83 ; du Commandant-Desmarais, 20 ; du Pont-Neuf, 17 ; de l'Epidème, 21, et du boulevard de l'Egalité, 36.

Ce versement est indispensable, faute de quoi la soupe ne pourrait plus être servie aux titulaires de cartes non revêtues des tickets justificatifs du paiement de la contribution de 15 francs sus-indiquée. Le présent avis ne concerne pas les personnes bénéficiant de rations gratuites.

HALLUIN

Une réunion du Conseil municipal

Le conseil municipal nommé il y a quelques mois, tiendra sa première réunion publique, demain samedi, à 16 h., à la mairie.

La confirmation

La cérémonie de la confirmation, à laquelle prendront part les enfants des paroisses du décanat qui ont fait ou feront leur communion solennelle cette année, aura lieu en l'église Saint-Hilaire, mercredi 26, à 10 h. 30. Le sacrement sera conféré par S. E. le cardinal Liénart.

Les crimes contre la race

Une nouvelle victime de la femme Berth a succombé à Tourcoing

Nous avons signalé mercredi l'arrestation, sous l'inculpation de manœuvres criminelles, d'une habitante d'Halluin, Albertine Turel, femme Berth, dite « Titine », 45 ans, demeurant rue Jean-Jaurès, 33.

Celle-ci avait été écrouée à Loos, à la suite du décès à Lille, d'une jeune femme de 22 ans, Mme Wieniewski, née Marie Guesel, qui avait eu dernièrement recours à ses services.

L'enquête ouverte par M. Bouvier, commissaire de police, de concert avec un de ses collègues de Lille, M. Godec, vient de révéler qu'une seconde victime de la femme Berth avait succombé ces jours-ci dans une clinique de Tourcoing.

Il s'agit d'une jeune fille de 17 ans et demi, dont la mère demeure à Roubaix, et qui avait été placée en apprentissage chez un commerçant lillois.

Informé de ce second décès, le parquet a commis aux fins d'autopsie M. le docteur Muller, médecin légiste.

Le rapport du praticien a établi que la mort de la jeune fille était bien due à des manœuv